

L'actualité en bref

Les couacs de Télépac

Alors que les déclarations PAC ont démarré depuis le 1er avril, force est de constater que plusieurs dysfonctionnement de Télépac ont perturbé les premières déclarations.

Trois types de difficultés techniques ont été relevées :

- aucun calcul du pourcentage d'Infrastructure Agro-Ecologique (IAE) avec une valeur nulle affichée par défaut et aucun moyen de contrôle pour le respect de l'éco-régime et de la BCAE8,

- pas d'édition disponible du RPG

- des erreurs informatiques entraînant des modifications intempestives de la déclaration « certification » de l'Eco-régime.

Pour les exploitations qu'elle accompagne, la Chambre d'agriculture vérifiera tous les dossiers dès que la nouvelle version de Télépac sera disponible. Si nécessaire, les exploitants agricoles seront recontactés pour effectuer des ajustements et sécuriser ainsi les dossiers.